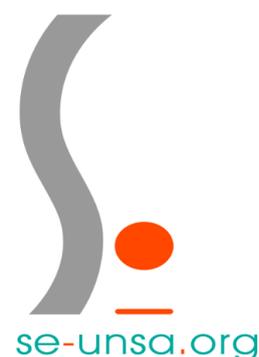




## **Déclaration liminaire de la FSU**

### **CHSCT D 77**

**du Lundi 31 mai 2021**



Madame la Présidente du CHSCT, Mesdames, Messieurs,

Depuis maintenant près d'un an et demi nos vies ont été modifiées par une crise sanitaire sans précédent. Les premières annonces médiatiques au sujet du SRAS-Cov2 datent de janvier 2020. Cette crise, au lieu d'être anticipée, a d'abord été minimisée avec cet espoir fou que la France et plus largement l'Europe ne seraient pas atteintes par cette pandémie. Le premier confinement est arrivé brutalement. En l'espace d'un mois, la communication étatique est passée d'une "gripette" à un lexique guerrier avec des mots tels que confinement, couvre-feu, état de guerre. Les services ministériels ont montré à ce moment-là qu'aucun plan d'urgence n'était prévu pour pallier ce type de problématique. Nous sommes compréhensifs. Cette pandémie était exceptionnelle, presque inédite.

Le premier confinement a montré de nombreuses difficultés dans l'organisation de l'école à distance avec des problèmes d'infrastructures de réseaux (sous calibrage des serveurs notamment), un manque de matériel pour les équipes pédagogiques et pour les élèves, un manque de formation aux pratiques informatiques et aux classes virtuelles. Mais les enseignants du premier et du second degré ont montré leurs capacités à innover, à s'adapter. Vous l'avez vous même fait remarquer lors des instances de l'année dernière et du début de cette année. Des difficultés sont apparues aussi dans le décrochage des élèves, beaucoup plus important que les années précédentes. Cette dernière donnée a imposé un choix fort, que nous

comprenons et dont nous étions aussi les messagers : il était nécessaire que les écoles, les collèges, les lycées, les universités continuent de fonctionner avec des élèves. Il était nécessaire de permettre aux élèves d'être accueillis dans les établissements pour garder le lien avec leurs apprentissages.

Par contre, nous nous sommes opposés au sujet des effectifs. La FSU a rapidement demandé que des jauges soient instaurées dans les établissements publics afin de permettre une plus grande distanciation entre les élèves. Nous avons aussi rapidement relevé la problématique des brassages de groupes, notamment quand un enseignant était absent dans le premier degré, avec la répartition des élèves dans les autres classes. Cet état de fait entraînant, de facto, un brassage important d'élèves. Finalement le gouvernement nous a entendus et, en avril, après un second confinement scolaire, a mis en place ces mesures essentielles. Nous pouvons remarquer l'ironie de cette situation et l'intérêt à écouter les organisations du personnel.

En revanche, nous sommes toujours dubitatifs sur l'impression et le goût amer que nous laisse cette année. Nous nous sommes demandés, plus d'une fois, s'il y avait réellement une personne, ou un groupe de personnes, aux commandes. Si la gestion de la crise permettait réellement de jouer à la marelle ou de faire des séances d'EPS en extérieur. Alors qu'une seconde et qu'une troisième vague étaient prévisibles dès le mois de juin 2020, les enseignants et les personnels de directions ont eu cette désagréable sensation que les mesures n'étaient pas anticipées, prévues, qu'elles devaient se réaliser dans l'urgence avec des consignes plus ou moins floues. Nous avons échangé avec vous en juillet 2020, lors du dernier CHSCT, de la nécessité d'anticiper de futurs scénarios de reprise en septembre en fonction de la pandémie. Vous nous aviez répondu que ce n'était pas nécessaire. L'Education Nationale a peut-être été le seul service public qui a eu sa réglementation diffusée d'abord par BFM puis par le biais d'une Foire Aux Questions réalisée dans l'urgence pour s'adapter aux problématiques soulevées à un moment T et qui avaient une solution à T+2, voir T+3. Pour information, les FAQ sont des pratiques qui ont émergé sur la toile avec les sites internet et les questions posées par les usagers. Jusqu'à présent, les agents des ministères étaient dirigés par des Instructions Officielles publiées dans le Journal Officiel. (circulaires).

Dernier exemple en date : Mercredi, en CHSCT A, M. le Recteur affirmait que les collèges de notre Académie ne seraient pas concernés par le retour en pleine jauge et pourtant deux jours plus tard, vendredi, nous apprenons par les médias que ce serait effectif dès lundi avec les difficultés que cela implique.

Cette impréparation, si on enlève l'ironie des RETEX qui s'imposent aux équipes pour le risque attentat mais qui semblent ne pas s'imposer à notre administration pour la gestion d'une crise sanitaire, a déstabilisé les équipes, leur a ajouté une charge de travail conséquente. Tout devait se réaliser dans l'urgence avec des consignes données le jeudi ou le vendredi (voire même le dimanche) pour une application dès le lundi. Aucune société privée n'aurait été capable de réagir aussi vite. Seul le service public et l'abnégation de ses "premiers de corvées" pouvait le faire. Des dysfonctionnements ont émaillé toute cette année avec des problèmes de livraisons de masques, de masques toxiques ou trop petits, des tests d'abord inutiles puis indispensables mais qui n'arrivent toujours pas dans les écoles ou les établissements, des campagnes de dépistages qui devaient être massives et qui finalement n'ont eu pour finalité qu'un échantillonnage à des fins statistiques, une vaccination prioritaire des enseignants qui devait débiter en janvier, puis en mars et qui finalement a été annoncée une semaine avant le reste de la population de moins de 50 ans.

Cette année a fini de marquer, dans le corps enseignant, la rupture entre notre administration centrale et les agents. La défiance n'a jamais été aussi grande et les répercussions sur leur engagement, sur leur volonté de donner du temps pour leurs missions risquent d'en pâtir pendant des années. Mais peut-être, imaginons, que cette situation est finalement voulue pour pousser les usagers à s'orienter vers des établissements privés aux traitements si particuliers. Nous vous concédons que nous avons du mal à imaginer ceci, encore que...

En Seine-et-Marne, la situation dans les équipes n'a jamais été aussi explosive. Cette année a été l'année record en saisines du CHSCT, en situations de harcèlements, en tensions entre collègues, entre équipes encadrantes et équipes pédagogiques. Une explication est simple. La charge de travail a été totalement ubuesque. La gestion Covid s'est ajoutée à une organisation traditionnelle de l'école. La fin de l'année 2020 avait connu un allègement des projets, un arrêt des aides spécifiques, une baisse des demandes institutionnelles pour axer le travail sur la

gestion de la crise. L'année scolaire 2020/2021 a été une année de fonctionnement "normale" à laquelle la gestion de la crise s'est additionnée aux multiples tâches déjà trop conséquentes et chronophages. La charge mentale pour les équipes, entre les vérifications de masques, de respect du protocole et la gestion quotidienne de la classe et des aspects administratifs a poussé de nombreux collègues au-delà de leurs limites. Cette fracture est terrible pour l'engagement des agents auprès de leurs élèves.

Les enseignants, dans leur grande majorité, ne comprennent plus pourquoi leur investissement doit être tel alors que l'administration leur renvoie un tel manque de reconnaissance, un tel traitement déshumanisé de leurs demandes, notamment dans le cadre de leur demande d'autorisation d'absence ou dans la nécessaire justification de tous leurs choix. Le New-Management public qui va s'imposer à nous à la rentrée 2021 va renforcer cette déshumanisation. Le plan de communication est bien ficelé, joli sur le papier mais nous savons bien quelles en seront les conséquences sur le terrain : toujours plus de docilité des agents et toujours plus de pressions venant des "chefs". La suppression des CAP va le permettre et certaines saisines récentes laissent envisager cet avenir.

En ce qui concerne le fonctionnement du CHSCT 77, nous pouvons aussi entrevoir cette volonté. Nous sommes particulièrement étonnés et atterrés par la remise en cause de l'utilisation des fiches de saisines qui étaient jusque-là et depuis des années, utilisées par cette instance. En effet, il a été reproché aux membres du CHSCT d'avoir conseillé aux collègues de saisir directement le CHSCT en faisant des saisines plutôt que de remplir des fiches RSST. Il aurait fallu que des collègues victimes d'agissements répétés, pouvant s'apparenter à du harcèlement de la part de leur chef d'établissement, écrivent dans le registre accessible à tous les personnels et y dénoncent des faits générateurs de risques psychosociaux. L'accès à ce registre étant souvent dissuasif puisque se trouvant dans les bureaux de l'administration ( secrétariat ou bureau du principal).

Ce registre, souvent inaccessible, n'est pas une solution dans ce cas là.

Comme le précise l'article 51 du décret de 1982 : tout personnel peut saisir directement le CHSCT en envoyant un mail au secrétaire du CHSCT dont l'adresse et le numéro de téléphone sont accessibles sur le site officiel de l'académie de Créteil .

Par conséquent, nous ne comprenons pas cette remise en cause, du jour au lendemain, de ces saisines du CHSCT. Nous déplorons qu'il ait été reproché aux collègues de ne pas avoir suivi le protocole dit réglementaire.

Nous demandons que soit précisée rapidement la procédure à suivre si celle utilisée jusqu'à présent n'est plus possible.

Pour finir, nous souhaiterions alerter sur les délais actuellement en vigueur pour obtenir sinon un rendez-vous, au moins une réponse de la médecine de prévention. Est-il prévu, en particulier avec la situation sanitaire actuelle inédite, qu'un médecin de prévention supplémentaire soit recruté de manière à pouvoir alléger la charge de travail des deux médecins déjà actifs ?

Nous resterons vigilants sur l'avenir de notre métier. Nous sommes attachés au service public laïc et surtout gratuit de l'Éducation Nationale. L'avenir que nous pensons entrevoir et la volonté présidentielle et ministérielle de limiter les prérogatives des corps intermédiaires, nous laissent envisager une réelle augmentation des luttes. Nous serons prêts, tels des vigies pour alerter, informer et tout mettre en œuvre pour faire avancer notre projet d'une école émancipatrice, à la hauteur des enjeux de demain et pour contrer la volonté d'une caste qui souhaite maintenir les structures sociales en place afin de préserver ses avantages et ses acquis.